



Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

19 septembre 2022

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

REPRISE DES ACTIVITES

AUTRUCHE TENNIS CLUB :

Les adhésions à l'ATC (Autruche Tennis Club) pour la saison 2022/2023 sont ouvertes. Pour cela il suffit de contacter le référent de Bessoncourt au 06 45 69 92 93 ou d'envoyer un mail, pour tout renseignement complémentaire, à notre adresse tcautruche@gmail.com.

L'école de tennis a également rouvert ses portes et accueille les enfants sur les terrains de Pérouse.

Pour suivre toute l'actualité d'ATC, rendez-vous sur notre page FB: [Autruchetennisclub](https://www.facebook.com/Autruchetennisclub) ou sur notre site : <http://www.autruche-tc.fr/>.

BRCL :

Le club de Bessoncourt Roppe Club Larivière « BRCL » accueille l'ensemble des JOUEUSES et JOUEURS de 5 à 77 ans débutant(e)s ou confirmé(e)s, pour la saison 2022 / 2023.

Contacts :

Pascal ROUSSEZ (Président) : 06 68 07 61 59

Alex COUROUX (Responsable école de foot): 07 86 84 91 48

☉ : bessoncourt-roppe@lbfc-foot.fr



SAISON 2022/2023

CATEGORIE	ENTRAÎNEMENT			MATCH à domicile			EDUCATEUR
	Lieu	Jours	Horaires	Lieu	Jour	Horaires	
U7	Bessoncourt	Mercredi	13h30 / 15h	Bessoncourt	Samedi	9h30 / 11h45	Pascal ROUSSEZ 06 68 07 61 59
U9	Bessoncourt	Mercredi	13h30 / 15h	Bessoncourt	Samedi	9h30 / 11h45	Pascal ROUSSEZ 06 68 07 61 59
U11	Bessoncourt	Mercredi Vendredi	15h15 / 16h45 17h30 / 18h45	Bessoncourt	Samedi	13h45 / 15h15	J Pierre FLEURY 06 64 49 14 51
U11 F	Larivière	Mercredi	17h / 18h15	Bessoncourt	Samedi	9h30 / 11h45	Léna Wurth 06 06 75 11 10
U13	Larivière	Mercredi Vendredi	16h30 / 18h30 17h30 / 19h	Larivière	Samedi	15h / 16h30	Tiago Carramona 07 71 68 13 30
U15	Bessoncourt	Lundi Mercredi	17h / 18h30	Bessoncourt	Samedi	10h	Alexandre Couroux 07 86 84 91 48
U18	Larivière	Mercredi Vendredi	19h / 20h30 19h20h30	Larivière	Samedi (été) Dimanche (hiver)	16h30 10h	Bastien Molinari 06 45 43 33 04
SENIORS	Larivière ou Bessoncourt	Mardi Jeudi	19h / 21h 19h / 21h	Larivière	Dimanche	15h (été) 14h30 (hiver)	Malik Sahraoui 0768 22 04 91
Loisir				Bessoncourt	Vendredi	19h30	Mouha Sarr 06 13 71 87 15

INFORMATIONS EXPRESS

L'association du Fort : l'association du fort de Bessoncourt propose 2 soirées Halloween



Découverte du fort de Bessoncourt à la lanterne

Dimanche 30 octobre 2022 de 18h à 21h30
Lundi 31 octobre 2022 de 18h à 21h30

Déguisement vivement conseillé !

HALLOWEEN

Entrée adulte 5 €, enfant 2 €

Laissez-vous surprendre par les décors et animations d'une mise en scène visuelle et sonore du Fort pour une soirée frissonnante

Réservez via lien internet ou QR code
<https://www.helloasso.com/associations/association-du-fort-senarmont-de-bessoncourt/evenements/halloween-au-fort-de-bessoncourt>

Association du fort de Bessoncourt

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE : RECRUTEMENT D'UN SERVICE CIVIQUE

Contrat: 24 à 30h/semaine (hors vacances scolaires zone A)

Début: 15 septembre 2022 Durée: 10 mois

Être âgé(e) de 18 à 25 ans

Objectif: En s'engageant auprès de l'équipe de l'école, le volontaire participe à des actions et projets au service des élèves dans les domaines de la citoyenneté. Il contribue au développement des valeurs du civisme, de la solidarité et du vivre ensemble.

Annonce n°M220065458 sur le site :<http://www.service-civique.gouv.fr>

OUVERTURE DU PLATEAU SPORTIF

Le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir le plateau sportif le mercredi et le samedi de 14h00 à 19h00 jusqu'aux vacances de la Toussaint, soit le samedi 22 octobre.

ÉCLAIRAGE

Afin de réduire notre consommation d'énergie, la pollution lumineuse, ainsi que l'impact sur la santé et la biodiversité, le Conseil Municipal a pris la décision de couper l'éclairage public de 23h00 à 05h00. Cette décision avait l'objet d'un échange avec les bessoncourtois à l'occasion des différentes réunions de quartiers qui se sont tenues au printemps.

Cette mesure entrera en vigueur à compter du jeudi 29 septembre 2022.

En complément de cette action, la Mairie avait adressé au mois de mai des courriers aux différents commerçants afin de rappeler la réglementation en matière d'extinction des enseignes, locaux, vitrines... nous avons constaté que ce courrier a été suivi d'effets puisque certains commerçants ont coupé leur éclairage et espérons que d'autres suivront très rapidement.

Le magasin Grand frais nous a informé avoir vérifié la bonne application de la réglementation au sein de son enseigne et comme nous nous y étions engagé, nous saluons la démarche puisqu'il s'agit de la seule enseigne à avoir répondu à notre sollicitation

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : CONTRÔLE DES BACS

Dans le cadre de sa politique d'incitation au bon geste de tri, Grand Belfort a réalisé des contrôles de bacs lors de la collecte du 31 août 2022. Une sensibilisation des habitants a ensuite été réalisée de manière ciblée.

Sur les 194 bacs contrôlés: 165 étaient conformes ce qui représente 85 % des bacs, 20 n'étaient pas conformes, soit 10 % et 9 ont été condamnés, soit 5 %. Aucun n'habitant n'a fait l'objet de verbalisation par Grand Belfort

Le calendrier de ramassage des ordures ménagères qui est distribué chaque année récapitule l'ensemble des déchets pouvant être jetés avec précision du type de bac. Nous vous remercions de bien vouloir être vigilant en matière de tri de vos déchets et au respect des règles de collecte. Grand Belfort n'a procédé à aucune verbalisation.

PROGRAMME SIEL BLEU

L'association SIEL BLEU propose de renouveler ses ateliers à destinations des personnes de plus de 65 ans qui souhaitent renouveler avec l'activité physique et vous propose l'activité ESSEN'SIEL destinée à varier les thématiques de travail (*cardio respiratoire, gestion du stress, renforcement musculaire, mémoire...*) et balayer ainsi un large champ des possibles.

Il se compose de 24 séances d'1h à raison d'une séance par semaine, où chaque bénéficiaire pourra découvrir et approfondir 6 activités :

- *Activité 1 : Mémo Gym*
- *Activité 2 : Activités relaxantes*
- *Activité 3 : Equilibre en Bleu*
- *Activité 4 : Marche nordique*
- *Activité 5 : Pound Adapté*
- *Activité 6 : Circuit training*

Le coût est de 43,75 euros par participant pour l'intégralité du programme.

La commune va mettre à disposition la **salle de la Mairie les mercredis de 14h à 15 h**

Inscription auprès de Virginie Rabbe au 06.29.74.16.90 ou par mail virginie.rabbe@sielbleu.org

Reprise à compter du 21 septembre en fonction des inscriptions.

TRANSTERRITOIRE

La Compagnie Belfort Loisirs organise le dimanche 2 octobre 2022 la 32^{ème} édition de la Transterritoire VTT. Les grands parcours passeront par le fort de Bessoncourt. Vous trouverez tous les renseignements en vous connectant sur le lien suivant : <https://www.cbl-transterritoire-vtt.fr/>

LES AIDES DE L'ANAH EVOLUENT EN 2022

Créée en 1971 en remplacement du Fonds national de l'amélioration de l'habitat, l'Agence nationale de l'Habitat oeuvre pour la décence et la qualité de vie des habitants en France. Elle permet aux propriétaires occupants d'obtenir des subventions pour rénover leurs biens et aux bailleurs des déductions fiscales en échange d'une location à un prix modéré. Les aides ont été repensées en 2022 et le budget élargi.

Des aides réservées aux propriétaires, copropriétés et collectivités

Selon les revenus des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non, l'ANAH octroie des fonds pour l'aménagement, ou réduire vos consommations d'énergie (plus d'infos sur upenergie)
L'ANAH oeuvre également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique, comme la réfection des systèmes de ventilation, l'isolation, le remplacement des menuiseries, etc.
L'organisme s'appuie aussi sur les collectivités territoriales, ce qui permet l'accueil quotidien de personnes en situation de fragilité financière.
Il vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt pour les travaux et/ou micro crédit (gotoinvest) qu'ils doivent faire chez eux.

Comment faire sa demande de subvention ANAH ?

Le client dispose de deux possibilités pour faire sa demande de subvention ANAH.
Pour les plus à l'aise avec internet, il convient de se rendre sur la plateforme ci-dessous, renseigner les informations demandées. Si le client est éligible à la subvention demandée alors il n'a qu'à poursuivre la démarche et transmettre les documents demandés sur internet.
<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

PARTICIPATION CITOYENNE – IL MANQUE ENCORE QUELQUES VOLONTAIRES

Pour rappel, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 28 janvier 2022 d'adhérer au dispositif « **PARTICIPATION CITOYENNE** » mis en place par la Préfecture de Belfort en partenariat avec la gendarmerie nationale.

Il s'agit d'un concept qui permet de lutter contre les cambriolages, les démarchages conduisant à des escroqueries, les dégradations et incivilités diverses.

C'est une démarche partenariale et solidaire, en associant les élus et la population d'une commune à la sécurité de leur propre environnement.

La signature d'un protocole de participation citoyenne permet un encadrement strict du dispositif par la gendarmerie. Il s'agit avant tout de la promotion de bonnes pratiques citoyennes dans un esprit de confiance renouvelé entre la population et les acteurs de la sécurité.

Les rôles de chacun (citoyen référent, maire, autres résidents) sont définis dans le cadre du protocole.

Le projet ne pourra pas se mettre en place sans la participation de volontaires, acteurs du bien-vivre au sein de notre village.

Pour adhérer au projet, vous pouvez vous inscrire dans la démarche et devenir citoyen référent.

Une réunion d'information sera programmée avec les volontaires afin d'expliquer le fonctionnement du dispositif. A l'issue de cette réunion, les personnes référentes seront désignées et pourront s'investir dans le programme.

✂-----

COUPON REPONSE à retourner en Mairie :

Monsieur, Madame, _____,

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Souhaite être acteur du projet participation citoyenne.

NOTA : sans citoyens référents, le programme ne pourra aboutir et la commune sera contrainte d'abandonner le projet.